

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-SAUVEUR**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 31 MAI 2016

À une séance extraordinaire tenue le 31 mai 2016 à 10 h à l'hôtel de ville situé au 1, place de la Mairie, Saint-Sauveur (Québec).

SONT PRÉSENTS:

Son honneur le maire	Jacques Gariépy
Mesdames les conseillères	Diane Dufour-Flynn Caroline Vinet
Messieurs les conseillers	Normand Leroux

formant quorum;

SONT ABSENTS :

Mesdames les conseillères	Julie Gratton Rosa Borreggine
Monsieur le conseiller	Luc Leblanc

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Le directeur général	Jean Beaulieu
Le greffier et directeur des Services juridiques	Jean-François Gauthier

SIGNIFICATION

La signification de l'avis de convocation a été effectuée conformément à la Loi sur les cités et villes.

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Monsieur le maire Jacques Gariépy procède à l'ouverture de la séance extraordinaire.

**RÉSOLUTION 246-05-2016
ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR**

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Normand Leroux et unanimement résolu;

QUE le projet d'ordre du jour suivant soit adopté comme déposé en retirant le point 4.1 :

- 1- **Adoption de l'ordre du jour**
- 2- **Période de questions du public (L.C.V. 322)**

4- Règlements

- 4.1- ~~Adoption - Règlement 222-AS-03-2016 modifiant le règlement de zonage 222-2008 et ses amendements modifiant la grille des usages et des normes de la zone IC 105 afin d'ajouter la classe d'usage c7G (usages commerciaux lourds - services automobiles et atelier de carrosserie - secteur Jean-Adam / Domaine Saint-Sauveur)~~
- 4.2- Dépôt du registre – Règlement d'emprunt numéro 403-A-04-2016 concernant le chemin du pont des Skieurs – Coûts additionnels (278 400\$)
- 4.3- Dépôt du registre – Règlement d'emprunt 433-2016 – Achats de véhicules et équipements – Service des travaux publics et génie

5- Soumissions

6- Administration et finances

- 6.1- Autorisation de dépenses des membres du conseil – Tournoi de golf de la Chambre de commerce

7- Sécurité publique

8- Travaux publics et génie

9- Environnement

10- Urbanisme

11- Vie communautaire

12- Ressources humaines

13- Correspondance

14- Points nouveaux

15- Période de questions du public (L.C.V. 322)

16- Levée de l'assemblée

RÉSOLUTION 247-05-2016
ADOPTION –RÈGLEMENT 222-AS-03-2016
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 222-2008 ET SES
AMENDEMENTS - AJOUT DE LA CLASSE C7G À LA GRILLE DES
USAGES ET DES NORMES DE LA ZONE IC 105 (SECTEUR
JEAN-ADAM / DOMAINE SAINT-SAUVEUR)

En raison de la réception d'une demande de participation à un référendum pour cette modification réglementaire, le dossier est reporté.

RÉSOLUTION 248-05-2016
DÉPÔT DU REGISTRE – RÈGLEMENT 403-A-04-2016
COÛTS ADDITIONNELS DES TRAVAUX
PONT DU CHEMIN DES SKIEURS

ATTENDU QUE selon l'article 557 de la Loi sur les élections et les référendums, le greffier doit déposer le certificat devant le conseil à la séance suivant sa confection;

Il est dûment proposé par madame la conseillère Diane Dufour-Flynn et unanimement résolu;

QUE le certificat du greffier de la procédure d'enregistrement en regard du règlement numéro 403-A-04-2016, afin de payer les coûts supplémentaires pour des travaux de remplacement du pont du chemin des Skieurs ainsi que les frais contingents pour un montant de 278 400 \$ et autorisant un emprunt à cette fin pour un montant ne devant pas excéder 278 400 \$, soit déposé.

RÉSOLUTION 249-05-2016
DÉPÔT DU REGISTRE – RÈGLEMENT D'EMPRUNT 433-2016
ACHAT DE VÉHICULES ET ÉQUIPEMENTS
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET GÉNIE

ATTENDU QUE selon l'article 557 de la Loi sur les élections et les référendums, le greffier doit déposer le certificat devant le Conseil à la séance suivant sa confection;

Il est dûment proposé par madame la conseillère Diane Dufour-Flynn et unanimement résolu;

QUE le certificat du greffier de la procédure d'enregistrement en regard du règlement numéro 433-03-2016, décrétant l'acquisition de divers véhicules et équipement pour le Service des travaux publics et génie et de payer les coûts ainsi que les frais contingents pour un montant de 470 000 \$ et autorisant un emprunt à cette fin pour un montant ne devant pas excéder 470 000 \$, soit déposé.

RÉSOLUTION 250-05-2016
AUTORISATION DE DÉPENSES
TOURNOI DE GOLF DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

ATTENDU le règlement 422-2015 sur le remboursement de diverses dépenses par les membres du conseil municipal et les obligations prévues à la Loi sur le traitement des élus municipaux;

Il est dûment proposé par madame la conseillère Caroline Vinet et unanimement résolu;

D'autoriser la dépense d'un membre du conseil municipal pour sa participation à l'événement suivant :

<u>Activité</u>	<u>Date et lieu</u>	<u>Coût/ personne</u>	<u>Nombre de billets</u>	<u>Total</u>
Tournoi de golf de la Chambre de commerce et de tourisme de la Vallée de Saint-Sauveur	7 juin 2016 Club de golf de Piedmont	45 \$ (+taxes)	1 souper	51,74 \$

RÉSOLUTION 251-05-2016
LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Normand Leroux et unanimentement résolu;

QUE la séance extraordinaire soit levée tous les sujets inclus à l'ordre du jour ayant été soumis au conseil pour décision.

Jean-François Gauthier
Greffier

Jacques Gariépy
Maire